

## Compte-rendu du déjeuner autour de Thierry Vautrin

25 avril 2017

*Le 25 avril, le Cercle Europe et Economie Sociale a rencontré Thierry Vautrin, Conseiller Influence au Secrétariat Général pour les Affaires Européennes auprès du Premier Ministre (SGAE).*

*Thierry Vautrin est revenu en introduction sur le rôle concret du SGAE. Il a ensuite présenté aux membres la façon dont les autorités françaises s'organisaient vis-à-vis du Brexit, puis a dressé un état des lieux de l'influence française à Bruxelles et des solutions pour la renforcer.*

I – Rôle du SGAE

II – Organisation de la France pour le Brexit

III – Déclin de l'influence française au niveau européen : comment la renforcer ?

### LE RÔLE DU SGAE

Le SGAE est une structure ancienne **datant de 1948, créée par deux décrets de 1952 et 1958**. Il s'agissait alors du **SGCI (Secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne)**, créé dans un contexte d'après-guerre en vue de la reconstruction économique du pays. Le Secrétariat général a ensuite évolué au fil du temps, notamment avec l'approfondissement de la **construction européenne**. **L'actuel SGAE** a été créé suite au référendum du 29 mai 2005 et ses missions ont été codifiées par deux **décrets de 2005 et 2007**.

Le SGAE est une **petite structure**, qui compte un Secrétaire général, trois secrétaires généraux adjoints et environ 170 personnes, avec deux ou trois conseillers thématiques. Depuis peu, il y a également un **conseiller Brexit**, Vincent Falcoz. Les fonctions du Secrétaire général ont également évolué au fil du temps. En général, il s'agit du conseiller Europe du Premier ministre. Mais là encore, son rôle varie en fonction des différents mandats politiques. L'échéance présidentielle actuelle pourrait voir évoluer la structure du SGAE.

Le rôle du SGAE est d'**élaborer des instructions pour les enceintes du Conseil**, de **définir les positions françaises**, de **coordonner l'action du gouvernement devant la CJUE** sur base des mémoires du Ministère des affaires étrangères, de **fournir des analyses juridiques**, de faire de l'**arbitrage** et d'assurer le **suivi de la transposition des textes**. Le SGAE a **compétence universelle sur tous les sujets européens, à l'exception de la PESC**. Il s'agit d'un modèle propre à la France, très différent du modèle allemand. Le SGAE constitue véritablement le **miroir de la Représentation permanente** de la France à Bruxelles, et assure le lien avec le Conseil d'Etat, les assemblées, l'Elysée et Matignon.

Pour donner quelques chiffres, le SGAE a transmis en 2016 **220 notes au Parlement européen et 122 dans le cadre de contentieux et questions préjudicielles**. L'avantage du SGAE est sa capacité d'arbitrage, sa rapidité, son efficacité, ainsi que sa capacité d'analyse centralisée et générale. Ceci permet une non-duplication du travail avec les autres administrations, procurant ainsi une cohérence de l'ensemble de la gestion des outils et des données. Mais le point faible du SGAE est qu'il s'agit d'une **petite structure dotée de faibles moyens**...

### ORGANISATION DE LA FRANCE POUR LE BREXIT

Le SGAE a désigné un **conseiller spécifique chargé des négociations avec le Royaume-Uni**, Vincent Falcoz, ainsi qu'un **groupe de travail interministériel** pour suivre les travaux avec le Royaume-Uni, dont la première réunion a eu lieu dès juillet 2016, soit un mois après le référendum sur le Brexit. Ce groupe de travail est aussi en lien avec l'équipe de Michel Barnier en charge de la négociation du Brexit à la Commission. En outre, la France est l'un des rares pays, avec l'Allemagne, à avoir déjà **une position sur les sujets impactés par le Brexit**. Le **Secrétaire général** du SGAE a également été **auditionné par la commission des affaires européennes** du Parlement sur le Brexit, dans le cadre d'auditions publiques et parfois privées.

En outre, le SGAE a aussi préparé un **document à destination des autorités françaises**, afin de **remettre en avant la langue française** au sein des institutions. Selon le SGAE, le Brexit peut être une chance ou écarter définitivement les français, si ces derniers ne parviennent pas à adopter une réelle stratégie pour promouvoir la langue française. En effet actuellement, 85% des textes de la Commission sont en anglais et 50% de ses sites internet le sont également. La crainte est donc que tout le monde finisse par parler anglais. Il y a donc un vrai rôle des autorités françaises à défendre le français, en s'inspirant par exemple de la stratégie allemande avec ses Goethe Institute partout en Europe.

## DECLIN DE L'INFLUENCE FRANÇAISE AU NIVEAU EUROPEEN : COMMENT LA RENFORCER ?

### *L'influence française en quelques chiffres*

- 2 300 fonctionnaires à la Commission.
- 1 300 administrateurs à la Commission, soit 10% de l'effectif total. L'Allemagne en compte un peu plus mais les italiens et belges un peu moins.
- 7 directeurs généraux, 4 directeurs généraux adjoints et 25 directeurs.
- 30 membres de cabinets de commissaires
- 11,5% de Français dans l'administration du Parlement
- 5,5% de Français dans l'administration au Conseil

### *Une influence en baisse*

Le **rapport de Christophe Caresche et Pierre Lequiller** pour la commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale de janvier 2016 indique que l'influence française est en baisse, notamment du fait du **manque de crédibilité des Français** au sein des institutions. En outre, les résultats des Français aux **concours européens sont encore très insuffisants**. Le problème aussi est un **manque de moyens** consacré par les autorités françaises aux sujets européens. Du fait du manque de ressources humaines, d'autres pays, **l'Allemagne** en tête, ont **pris la place de la France dans les hautes sphères européennes** : le chef de cabinet de Jean-Claude Juncker est allemand, tout comme celui du Commissaire au budget. Il en va de même pour le Secrétaire général du Parlement, et sûrement le futur Directeur d'EPSO actuellement dirigé par un britannique. Le risque donc est que ce soit les Allemands qui récupèrent l'influence des Britanniques après leur départ.

### *Rôle du SGAE*

Le travail du SGAE pour palier à ce déclin d'influence va être de renforcer la **communication et la sensibilisation aux stratégies d'influence et à l'Europe** à plusieurs niveaux :

- **Les jeunes** : le SGAE travaille notamment avec les centres de formation aux concours européens et les universités, afin de créer des événements pour sensibiliser les jeunes aux **opportunités de carrière au niveau de l'UE**. Le SGAE a notamment créé un **Forum des carrières de l'Europe**, qui a réuni l'année passée près de 5000 jeunes et un grand nombre d'entreprises.
- **Les hauts fonctionnaires européens Français** : pour mieux organiser le **travail en réseau**. Il faut garder à l'esprit que ces fonctionnaires évoluent dans des administrations européennes totalement autonomes : une fois en poste, ils n'ont plus besoin de la Représentation permanente ou de Paris. Le SGAE souhaiterait donc les inviter en France pour leur montrer que les autorités françaises s'intéressent à eux et les écoutent. Un véritable travail de transparence est nécessaire. Le SGAE ambitionnait même de lancer un plan d'action pour l'influence française en Europe, afin de construire conjointement cette stratégie, mais cela n'a pas encore abouti.
- **Les fonctionnaires de l'administration française** : il faut aussi renforcer la formation des fonctionnaires au sein de l'administration française, qui perdent peu à peu en expertise européenne. En effet, le départ de certains fonctionnaires vers Bruxelles est souvent mal vu et ces derniers ne sont pas remplacés.
- **La société dans son ensemble** : en communiquant davantage sur les **élections européennes**. Là encore, le SGAE fait des propositions de plans de communication qui ne sont pas toujours suivies d'effet du fait du manque de moyens.

### *Les nouvelles pistes du rapport Caresche-Lequiller*

Le rapport de l'Assemblée nationale propose une **trentaine de recommandations** pertinentes pour renforcer l'influence française. Le mot d'ordre est de « **faire de l'influence française en Europe une véritable priorité politique** ». Les **mentalités doivent évoluer**, notamment le discours politique national qui déprécie constamment l'Europe. Il faut aussi travailler sur la **crédibilité des français** car cela est essentiel en Europe : ils doivent véritablement intégrer la logique

européenne, en passant d'une logique de pouvoir à une logique d'influence, sur le modèle du soft power britannique. Il faut aussi agir **au niveau des entreprises françaises**, en renforçant les moyens dédiés aux sujets européens. En outre, **le Brexit et les élections françaises constituent de réelles opportunités** dont la France doit se saisir si elle veut retrouver son influence européenne. Il faudrait notamment que le futur président mette en place un véritable Ministère des affaires européennes. La France doit faire preuve d'audace et d'initiative pour retrouver sa place au cœur de l'UE ! A cet égard, le renforcement du couple franco-allemand est un réel enjeu.

#### *Quid de l'économie sociale ?*

Thierry Vautrin a reconnu que le secteur de l'économie sociale pourrait être un **bon vecteur d'influence de la France** au niveau de l'UE et s'est montré très ouvert à recevoir les membres du CEES à ce sujet. Il a d'ailleurs indiqué que le SGAE travaillait depuis deux ans sur un **programme pour faire venir quinze administrateurs de la Commission en France** sur un sujet précis, afin d'en connaître mieux le fonctionnement. Cela pourrait être un très bon levier pour promouvoir l'économie sociale et solidaire française.

\*\*\*